

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006640500073	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SCE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF Communauté de communes Roumois Seine</b>
--------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC PONT AUDEMERIC

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF (2)

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

## VUE D'ENSEMBLE

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 244 093,93	2 375 161,84
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 741 819,66
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 244 093,93	5 116 981,50

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 132 258,67	3 121 648,87
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	130 803,69	363 229,98
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 010 609,80
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 263 062,36	4 495 488,65

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 507 156,29	9 612 470,15
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	458 210,00	0,00	1 452 634,00	1 452 634,00	1 452 634,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	62 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>670 210,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 514 634,00</b>	<b>1 514 634,00</b>	<b>1 514 634,00</b>
66	Charges financières	85 000,00	0,00	71 942,80	71 942,80	71 942,80
67	Charges exceptionnelles	345 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	75 846,70		120 868,26	120 868,26	120 868,26
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 176 056,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 732 445,06</b>	<b>1 732 445,06</b>	<b>1 732 445,06</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 293 797,53		1 249 877,47	1 249 877,47	1 249 877,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 437 755,00		1 261 771,40	1 261 771,40	1 261 771,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 731 552,53</b>		<b>2 511 648,87</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>2 511 648,87</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 907 609,23</b>	<b>0,00</b>	<b>4 244 093,93</b>	<b>4 244 093,93</b>	<b>4 244 093,93</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 244 093,93
--	--------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	910 000,00	0,00	1 901 944,00	1 901 944,00	1 901 944,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>952 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 901 944,00</b>	<b>1 901 944,00</b>	<b>1 901 944,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>952 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 901 944,00</b>	<b>1 901 944,00</b>	<b>1 901 944,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	510 583,00		473 217,84	473 217,84	473 217,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>510 583,00</b>		<b>473 217,84</b>	<b>473 217,84</b>	<b>473 217,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 463 183,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 375 161,84</b>	<b>2 375 161,84</b>	<b>2 375 161,84</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	2 741 819,66
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 116 981,50
--	--------------

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 038 431,03
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	750 000,00	86 557,02	557 500,00	557 500,00	644 057,02
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	11 628,92	144 450,00	144 450,00	156 078,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 250 000,00	30 332,53	1 785 050,00	1 785 050,00	1 815 382,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 150 000,00</b>	<b>128 518,47</b>	<b>2 487 000,00</b>	<b>2 487 000,00</b>	<b>2 615 518,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	507 000,00	0,00	469 928,33	469 928,33	469 928,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	161 250,00		187 612,50	187 612,50	187 612,50
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>668 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>657 540,83</b>	<b>657 540,83</b>	<b>657 540,83</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 285,22</b>	<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>	<b>16 785,22</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 818 250,00</b>	<b>130 803,69</b>	<b>3 159 040,83</b>	<b>3 159 040,83</b>	<b>3 289 844,52</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	510 583,00		473 217,84	473 217,84	473 217,84
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 010 583,00</b>		<b>973 217,84</b>	<b>973 217,84</b>	<b>973 217,84</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 828 833,00</b>	<b>130 803,69</b>	<b>4 132 258,67</b>	<b>4 132 258,67</b>	<b>4 263 062,36</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 263 062,36
--	--------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	164 002,00	0,00	0,00	164 002,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>164 002,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 002,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	229 656,00	34 330,40	0,00	0,00	34 330,40
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>229 656,00</b>	<b>34 330,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 330,40</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>164 897,58</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>274 897,58</b>

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		229 656,00	363 229,98	110 000,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 293 797,53		1 249 877,47	1 249 877,47	1 249 877,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 437 755,00		1 261 771,40	1 261 771,40	1 261 771,40
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 231 552,53</b>		<b>3 011 648,87</b>	<b>3 011 648,87</b>	<b>3 011 648,87</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 461 208,53</b>	<b>363 229,98</b>	<b>3 121 648,87</b>	<b>3 121 648,87</b>	<b>3 484 878,85</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	1 010 609,80
=	

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	4 495 488,65
---	--------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	2 038 431,03
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 452 634,00		1 452 634,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 000,00		22 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00		40 000,00
66	Charges financières	71 942,80	0,00	71 942,80
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 261 771,40	1 261 771,40
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	120 868,26		120 868,26
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 249 877,47	1 249 877,47
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 732 445,06</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>4 244 093,93</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 244 093,93</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	473 217,84	473 217,84
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	469 928,33	0,00	469 928,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	644 057,02	0,00	644 057,02
21	Immobilisations corporelles (6)	156 078,92	0,00	156 078,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 815 382,53	500 000,00	2 315 382,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	16 785,22	0,00	16 785,22
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	187 612,50		187 612,50
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 289 844,52</b>	<b>973 217,84</b>	<b>4 263 062,36</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 263 062,36</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 901 944,00		1 901 944,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	473 217,84	473 217,84
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 901 944,00</b>	<b>473 217,84</b>	<b>2 375 161,84</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>2 741 819,66</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 116 981,50</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	34 330,40	0,00	34 330,40
13	Subventions d'investissement reçues	164 002,00	0,00	164 002,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 261 771,40	1 261 771,40
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	274 897,58	0,00	274 897,58
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 249 877,47	1 249 877,47
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>473 229,98</b>	<b>3 011 648,87</b>	<b>3 484 878,85</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 010 609,80</b>
--	---------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 495 488,65</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>458 210,00</b>	<b>1 452 634,00</b>	<b>1 452 634,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	150 000,00	112 500,00	112 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	4 000,00	15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip't	0,00	24 000,00	24 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	200 000,00	1 111 099,00	1 111 099,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10,00	5,00	5,00
61523	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	160 000,00	160 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00
618	Divers	100,00	19 730,00	19 730,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	7 800,00	7 800,00
6378	Autres taxes et redevances	500,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>62 000,00</b>	<b>22 000,00</b>	<b>22 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	35 000,00	22 000,00	22 000,00
6218	Autre personnel extérieur	27 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>150 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	50 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>670 210,00</b>	<b>1 514 634,00</b>	<b>1 514 634,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>85 000,00</b>	<b>71 942,80</b>	<b>71 942,80</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	71 942,80	71 942,80
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>345 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
6711	Pénalités de retard sur marchés	0,00	3 500,00	3 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 500,00	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	290 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>75 846,70</b>	<b>120 868,26</b>	<b>120 868,26</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 176 056,70</b>	<b>1 732 445,06</b>	<b>1 732 445,06</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 293 797,53</b>	<b>1 249 877,47</b>	<b>1 249 877,47</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>1 437 755,00</b>	<b>1 261 771,40</b>	<b>1 261 771,40</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 358 561,00	1 261 771,40	1 261 771,40
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	79 194,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION</b> <b>D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 731 552,53</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>2 511 648,87</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 731 552,53</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>2 511 648,87</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 907 609,23</b>	<b>4 244 093,93</b>	<b>4 244 093,93</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
+			
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00	
=			
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 244 093,93	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 280,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandattement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	910 000,00	1 901 944,00	1 901 944,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	750 000,00	1 714 644,00	1 714 644,00
70613	Participations assainissement collectif	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7068	Autres prestations de services	40 000,00	67 300,00	67 300,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	40 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 600,00	0,00	0,00
7588	Autres	2 600,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		952 600,00	1 901 944,00	1 901 944,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		952 600,00	1 901 944,00	1 901 944,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	510 583,00	473 217,84	473 217,84
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	510 583,00	473 217,84	473 217,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		510 583,00	473 217,84	473 217,84
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		1 463 183,00	2 375 161,84	2 375 161,84
+				
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				<b>0,00</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>				<b>2 741 819,66</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>5 116 981,50</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>750 000,00</b>	<b>557 500,00</b>	<b>557 500,00</b>
2031	Frais d'études	750 000,00	525 000,00	525 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	32 500,00	32 500,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>150 000,00</b>	<b>144 450,00</b>	<b>144 450,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	2 700,00	2 700,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	30 000,00	30 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	40 000,00	40 000,00
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	50 000,00	19 200,00	19 200,00
217351	Aménagt Bâti. Exploitat° (mise à dispo)	0,00	8 200,00	8 200,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	50 000,00	5 000,00	5 000,00
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	0,00	25 250,00	25 250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 100,00	14 100,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>1 785 050,00</b>	<b>1 785 050,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 230 000,00	1 563 050,00	1 563 050,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	20 000,00	222 000,00	222 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 150 000,00</b>	<b>2 487 000,00</b>	<b>2 487 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>507 000,00</b>	<b>469 928,33</b>	<b>469 928,33</b>
1641	Emprunts en euros	385 000,00	352 794,13	352 794,13
1678	Autres dettes condit° particulières	14 000,00	13 614,93	13 614,93
1681	Autres emprunts	65 000,00	60 746,11	60 746,11
1687	Autres dettes	43 000,00	0,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	42 773,16	42 773,16
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>161 250,00</b>	<b>187 612,50</b>	<b>187 612,50</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>668 250,00</b>	<b>657 540,83</b>	<b>657 540,83</b>
45811	TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES (6)	0,00	14 500,00	14 500,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 818 250,00</b>	<b>3 159 040,83</b>	<b>3 159 040,83</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>510 583,00</b>	<b>473 217,84</b>	<b>473 217,84</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>510 583,00</b>	<b>473 217,84</b>	<b>473 217,84</b>
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	490 000,00	452 712,84	452 712,84
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	20 500,00	20 422,00	20 422,00
13933	Sub. transf cpté résult. P.A.E.	83,00	83,00	83,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 010 583,00</b>	<b>973 217,84</b>	<b>973 217,84</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 828 833,00</b>	<b>4 132 258,67</b>	<b>4 132 258,67</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	130 803,69
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 263 062,36
--	--------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>229 656,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	229 656,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>229 656,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45821	TRAVAUX EN PARTIE PRIVATIVE RECETTES (5)	0,00	110 000,00	110 000,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>229 656,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<b>1 293 797,53</b>	<b>1 249 877,47</b>	<b>1 249 877,47</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<b>1 437 755,00</b>	<b>1 261 771,40</b>	<b>1 261 771,40</b>
28031	<i>Frais d'études</i>	74 000,00	26 303,42	26 303,42
28087	<i>Immo. incorp. reçues - mise à dispo.</i>	90 000,00	44 467,42	44 467,42
28131	<i>Bâtiments</i>	61,00	61,00	61,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	80 000,00	79 895,04	79 895,04
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	241 000,00	241 156,03	241 156,03
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	13 000,00	12 664,10	12 664,10
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	25 000,00	19 807,48	19 807,48
28172	<i>Aménagements de terrains (mise à dispo)</i>	6 500,00	5 965,55	5 965,55
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	67 000,00	66 463,23	66 463,23
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	750 000,00	753 538,60	753 538,60
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	10 000,00	9 564,18	9 564,18
28188	<i>Autres</i>	2 000,00	1 885,35	1 885,35
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	79 194,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>2 731 552,53</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>2 511 648,87</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
2031	<i>Frais d'études</i>	500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 231 552,53</b>	<b>3 011 648,87</b>	<b>3 011 648,87</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>3 461 208,53</b>	<b>3 121 648,87</b>	<b>3 121 648,87</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>363 229,98</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>1 010 609,80</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 495 488,65</b>
---	---------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 047 441,63									
1641 Emprunts en euros (total)					7 047 441,63									
079810E (ASS-E12)	Caisse d'Epargne	16/12/2019	05/01/2020	05/04/2020	300 000,00	F	FIXE	1,390	1,397		T	P	N	A-1
10000236663 (ASS-E42)	Crédit Agricole	27/12/2016	30/12/2016	30/03/2017	120 000,00	F	FIXE	0,720	0,722		T	P	O	A-1
10000253762 (ASS-E23)	Crédit Agricole	12/01/2017	20/01/2017	20/01/2018	151 798,33	F	FIXE	1,390	1,390		A	P	O	A-1
10000262284 (ASS-E22)	Crédit Agricole	07/03/2017	18/03/2017	18/03/2018	78 593,30	F	FIXE	1,890	1,890		A	P	O	A-1
10000268961 (ASS-E19)	Crédit Agricole	21/04/2017	26/04/2017	26/07/2017	36 000,00	F	FIXE	1,440	1,476		T	P	O	A-1
10000393515 (ASS-E49)	Crédit Agricole	19/12/2017	27/01/2018	27/04/2018	390 000,00	F	FIXE	1,590	1,604		T	P	O	A-1
10000892766 (ASS-E48)	Crédit Agricole	29/11/2019	13/12/2019	13/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,400	1,407		T	P	O	A-1
10122851 (ASS-E39)	Agence de l'eau	14/05/2009	17/03/2010	16/03/2011	25 755,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10177401 (ASS-E35)	Agence de l'eau	11/03/2010	28/09/2010	28/09/2011	16 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10186741 (ASS-E17)	Agence de l'eau	04/06/2010	26/07/2010	25/07/2011	92 315,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10196451 (ASS-E40)	Agence de l'eau	10/05/2010	01/03/2011	01/03/2012	10 594,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10372701 (ASS-E33)	Agence de l'eau	25/10/2012	11/12/2012	10/12/2013	449 603,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10372702 (ASS-E32)	Agence de l'eau	02/02/2016	06/07/2016	05/07/2017	112 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1069062 (ASS-E43)	Agence de l'eau	19/06/2017	13/11/2017	13/11/2018	163 447,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
4452317 (ASS-E31)	Caisse d'Epargne	10/05/2015	12/05/2015	05/09/2016	150 000,00	F	FIXE	2,200	2,161		A	P	N	A-1
4461651 (ASS-E38)	Caisse d'Epargne	26/05/2015	05/06/2015	05/09/2015	400 000,00	F	FIXE	1,530	1,539		T	P	O	A-1
4551083 (ASS-E28)	Caisse d'Epargne	26/05/2015	26/10/2015	05/03/2016	100 400,00	F	FIXE	2,090	2,117		T	P	O	A-1
5312754 (ASS-E10)	Caisse d'Epargne	05/07/2018	04/11/2018	05/11/2019	1 000 000,00	F	FIXE	2,050	2,050		A	P	O	A-1
A14170QC (ASS-E36)	Caisse d'Epargne	30/09/2017	03/12/2017	31/03/2018	548 242,41	F	FIXE	4,610	4,639		T	P	O	A-1
MON536019EUR (ASS-E47)	Caisse Française de Financement Local	01/07/2003	01/07/2003	01/12/2003	228 000,00	F	FIXE	4,800	4,885		T	P	O	A-1
MON537146EUR (ASS-E41)	Caisse Française de Financement Local	26/05/2014	01/06/2014	01/09/2014	254 193,59	F	FIXE	3,850	3,906		T	P	O	A-1
MON538052EUR/0539726/001 (ASS-	Caisse Française de Financement Local	15/07/2010	01/11/2010	01/02/2011	90 000,00	F	FIXE	2,080	2,117		T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Délité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Gorée d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON541392EUR (ASS-E53)	Caisse Française de Financement Local	18/11/2021	22/11/2021	01/04/2022	1 000 000,00	F	FIXE	0,710	0,710		T	C	O	A-1	
ON533027EUR/0534438/001 (ASS-E)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2005	01/12/2005	01/07/2006	330 000,00	F	FIXE	1,350	2,000		A	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					204 224,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					204 224,00										
1068027 (ASS-E50)	Agence de l'eau	22/05/2017	08/12/2017	08/12/2018	204 224,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 682 248,00										
1681 Autres emprunts (total)					976 915,00										
10117271 (ASS-E20)	Agence de l'eau	21/04/2009	01/10/2009	30/09/2010	56 084,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1044046101 (ASS-E15)	Agence de l'eau	31/10/2013	17/12/2013	16/12/2014	163 819,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
10496761 (ASS-E26)	Agence de l'eau	15/05/2015	06/07/2016	08/02/2017	72 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
10496762 (ASS-E27)	Agence de l'eau	15/05/2015	19/02/2019	19/02/2020	4 069,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
10559111 (ASS-E25)	Agence de l'eau	13/05/2015	11/06/2015	10/06/2016	19 834,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1075996 (ASS-E14)	Agence de l'eau	30/06/2018	13/11/2018	13/11/2019	300 897,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1075997 (ASS-E13)	Agence de l'eau	12/02/2019	12/02/2020		147 082,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1078234 (ASS-E51)	Agence de l'eau	05/12/2019	05/12/2020		212 238,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					705 333,00										
10447931 (ASS-E7)	Agence de l'eau	11/12/2014	11/12/2014	10/12/2015	52 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Découpage des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	De de remboursement anticipé O/N	Gorée d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10471631 (ASS-E29)	Agence de l'eau	17/03/2014	09/09/2014	25/05/2015	286 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
10484031 (ASS-E9)	Agence de l'eau	24/03/2014	21/01/2015	20/01/2016	85 443,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1069242 (ASS-E6)	Agence de l'eau	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	220 235,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1074670 (ASS-E5)	Agence de l'eau	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	56 971,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1089324 (ASS-E52)	Agence de l'eau	31/12/2019	16/06/2021	16/06/2022	4 484,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
<b>Total général</b>					<b>8 933 913,63</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 495 793,36					352 794,13	71 942,80	0,00	9 224,04	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 495 793,36					352 794,13	71 942,80	0,00	9 224,04	
079810E (ASS-E12)	N	0,00	A-1	258 742,70	24,01	F	FIXE	1,390	9 037,69	3 549,55	0,00	829,99	
10000236663 (ASS-E42)	N	0,00	A-1	24 695,64	2,00	F	FIXE	0,720	12 303,32	144,64	0,00	0,50	
10000253762 (ASS-E23)	N	0,00	A-1	35 381,16	1,05	F	FIXE	1,390	17 568,47	491,80	0,00	234,71	
10000262284 (ASS-E22)	N	0,00	A-1	34 904,37	4,21	F	FIXE	1,890	6 721,95	659,69	0,00	421,74	
10000268961 (ASS-E19)	N	0,00	A-1	18 969,18	7,32	F	FIXE	1,440	2 412,67	260,17	0,00	43,40	
10000393515 (ASS-E49)	N	0,00	A-1	256 628,55	11,07	F	FIXE	1,590	21 002,02	3 955,58	0,00	671,92	
10000892766 (ASS-E48)	N	0,00	A-1	826 932,05	19,95	F	FIXE	1,400	36 088,62	11 388,14	0,00	584,35	
10122851 (ASS-E39)	N	0,00	A-1	7 726,50	5,21	F	FIXE	0,000	1 287,75	0,00	0,00	0,00	
10177401 (ASS-E35)	N	0,00	A-1	4 830,00	5,74	F	FIXE	0,000	805,00	0,00	0,00	0,00	
10186741 (ASS-E17)	N	0,00	A-1	27 694,50	5,57	F	FIXE	0,000	4 615,75	0,00	0,00	0,00	
10196451 (ASS-E40)	N	0,00	A-1	1 412,49	1,17	F	FIXE	0,000	706,27	0,00	0,00	0,00	
10372701 (ASS-E33)	N	0,00	A-1	183 453,12	7,94	F	FIXE	0,000	22 931,62	0,00	0,00	0,00	
10372702 (ASS-E32)	N	0,00	A-1	67 440,00	11,51	F	FIXE	0,000	5 620,00	0,00	0,00	0,00	
1069062 (ASS-E43)	N	0,00	A-1	87 171,71	7,87	F	FIXE	0,000	10 896,47	0,00	0,00	0,00	
4452317 (ASS-E31)	N	0,00	A-1	105 111,22	15,68	F	FIXE	2,200	5 552,19	2 312,45	0,00	708,10	
4461651 (ASS-E38)	N	0,00	A-1	157 402,65	5,43	F	FIXE	1,530	27 644,20	2 250,16	0,00	148,90	
4551083 (ASS-E28)	N	0,00	A-1	60 345,75	10,93	F	FIXE	2,090	4 932,22	1 222,74	0,00	86,86	
5312754 (ASS-E10)	N	0,00	A-1	845 525,70	23,84	F	FIXE	2,050	27 624,20	17 333,28	0,00	2 618,41	
A14170QC (ASS-E36)	N	0,00	A-1	338 496,38	8,00	F	FIXE	4,610	35 842,50	14 990,98	0,00	38,76	
MON536019EUR (ASS-E47)	N	0,00	A-1	102 254,31	8,67	F	FIXE	4,800	9 644,11	4 736,34	0,00	382,79	
MON537146EUR (ASS-E41)	N	0,00	A-1	20 563,23	0,67	F	FIXE	3,850	20 563,23	397,11	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)					
MON538052EUR/0539726/001 (ASS- MON541392EUR (ASS-E53) ON533027EUR/0534438/001 (ASS-E	N	0,00	A-1	6 910,20	0,83	F	FIXE	2,080	6 910,20	90,06	0,00	
	N	0,00	A-1	862 500,00	17,00	F	FIXE	0,710	50 000,00	5 990,63	0,00	
	N	0,00	A-1	160 701,95	10,50	F	FIXE	1,350	12 083,68	2 169,48	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>108 919,49</b>					<b>13 614,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		108 919,49					13 614,93	0,00	0,00	
1068027 (ASS-E50)	N	0,00	A-1	108 919,49	7,94	F	FIXE	0,000	13 614,93	0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>895 467,70</b>					<b>103 519,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		545 917,22					60 746,11	0,00	0,00	
10117271 (ASS-E20)	N	0,00	A-1	14 021,00	4,75	F	FIXE	0,000	2 804,20	0,00	0,00	
1044046101 (ASS-E15)	N	0,00	A-1	44 834,00	3,96	F	FIXE	0,000	11 208,49	0,00	0,00	
10496761 (ASS-E26)	N	0,00	A-1	43 735,20	11,10	F	FIXE	0,000	3 644,60	0,00	0,00	
10496762 (ASS-E27)	N	0,00	A-1	3 051,75	14,13	F	FIXE	0,000	203,45	0,00	0,00	
10559111 (ASS-E25)	N	0,00	A-1	7 933,57	5,44	F	FIXE	0,000	1 322,27	0,00	0,00	
1075996 (ASS-E14)	N	0,00	A-1	180 538,20	8,87	F	FIXE	0,000	20 059,80	0,00	0,00	
1075997 (ASS-E13)	N	0,00	A-1	110 311,50	14,11	F	FIXE	0,000	7 354,10	0,00	0,00	
1078234 (ASS-E51)	N	0,00	A-1	141 492,00	9,93	F	FIXE	0,000	14 149,20	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
<b>1687 Autres dettes (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>349 550,48</b>					<b>42 773,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10447931 (ASS-E7)	N	0,00	A-1	26 000,00	9,94	F	FIXE	0,000	2 600,00	0,00	0,00	
10471631 (ASS-E29)	N	0,00	A-1	97 214,80	4,40	F	FIXE	0,000	19 442,94	0,00	0,00	
10484031 (ASS-E9)	N	0,00	A-1	34 177,20	5,05	F	FIXE	0,000	5 696,20	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)					
1069242 (ASS-E6)	N	0,00	A-1	154 164,50	13,20	F	FIXE	0,000	11 011,75	0,00	0,00	
1074670 (ASS-E5)	N	0,00	A-1	34 182,58	8,20	F	FIXE	0,000	3 798,07	0,00	0,00	
1089324 (ASS-E52)	N	0,00	A-1	3 811,40	16,46	F	FIXE	0,000	224,20	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 500 180,55</b>				<b>469 928,33</b>	<b>71 942,80</b>	<b>0,00</b>	<b>9 224,04</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 500 180,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE**  
**AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €		2023-09-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inferieur à 1500 )	1	25/09/2023
L	201-Frais d'établissement	5	25/09/2023
L	2031-Frais d'études	5	25/09/2023
L	2032-Frais de recherche et de développement	5	25/09/2023
L	2033-Frais d'insertion	5	25/09/2023
L	205-Concessions et droits similaires- brevets- licences- marques- procedes- logiciels- droits et val	2	25/09/2023
L	2087-Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	25/09/2023
L	211-Terrains	30	25/09/2023
L	212-Agencements et aménagements de terrains	30	25/09/2023
L	213-Constructions	30	25/09/2023
L	214-Constructions sur sol d'autrui	30	25/09/2023
L	215-Installations,materiels et outillage techniques	30	25/09/2023
L	216-Collections et œuvres d'art	30	25/09/2023
L	2171-Immobilisation reçues au titre d'une mise à disposition-terrains	30	25/09/2023
L	2172-Immobilisation reçues au titre d'une mise à disposition-Agencements et aménagement de terrains	30	25/09/2023
L	2173-Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition-Constructions	30	25/09/2023
L	2174-Immobilisation reçues au titre d'une mise à disposition-Constructions sur sol d'autrui	30	25/09/2023
L	2175-Immobilisation reçues au titre d'une mise à disposition-Installations-materiel et outillage	30	25/09/2023
L	21782-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Materiel de Transp	5	25/09/2023
L	21783-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Materiel de bureau	2	25/09/2023
L	21784-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Mobilier	10	25/09/2023
L	21785-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Cheptel	5	25/09/2023
L	21786-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Emballages récupér	3	25/09/2023
L	21788-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Autres	6	25/09/2023
L	2181-Autres immobilisations corporelles-installations générales, agencements et aménagements divers	30	25/09/2023
L	2182-Autres immobilisations corporelles-Materiel de transport	5	25/09/2023
L	2183-Autres immobilisations corporelles-Materiel de bureau et matériel informatique	2	25/09/2023
L	2184-Autres immobilisations corporelles-Mobilier	10	25/09/2023
L	2185-Autres immobilisations corporelles-Cheptel	5	25/09/2023
L	2186-Autres immobilisations corporelles-Emballages récupérables	3	25/09/2023
L	2188-Autres immobilisations corporelles-Autres	6	25/09/2023

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	

A3.2

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 010 609,80	1 010 609,80
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	232 426,29	232 426,29
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 243 036,09	1 243 036,09

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 243 036,09	1 243 036,09
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 243 036,09	1 243 036,09

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 130 758,67	1 130 758,67
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	2 511 648,87	2 511 648,87
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 380 890,20	1 380 890,20

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>1 130 758,67</b>	<b>I 1 130 758,67</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>469 928,33</b>	<b>469 928,33</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	352 794,13	352 794,13
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	13 614,93	13 614,93
1681	Autres emprunts	60 746,11	60 746,11
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	42 773,16	42 773,16
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>660 830,34</b>	<b>660 830,34</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	473 217,84	473 217,84
020	Dépenses imprévues	187 612,50	187 612,50

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>III 2 511 648,87</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>2 511 648,87</b>	<b>2 511 648,87</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	26 303,42	26 303,42
28087	<i>Immo. incorp. reçues - mise à dispo.</i>	44 467,42	44 467,42
28131	<i>Bâtiments</i>	61,00	61,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	79 895,04	79 895,04
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	241 156,03	241 156,03
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	12 664,10	12 664,10
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	19 807,48	19 807,48
28172	<i>Aménagements de terrains (mise à dispo)</i>	5 965,55	5 965,55
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	66 463,23	66 463,23
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	753 538,60	753 538,60
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	9 564,18	9 564,18
28188	<i>Autres</i>	1 885,35	1 885,35
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 249 877,47	1 249 877,47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS**

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES TRAVAUX EN PARTIE PRIVATIVE RECETTES	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>	<b>155 674,19</b>	<b>2 285,22</b>	<b>14 500,00</b>	<b>16 785,22</b>
4581 TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES (5)		155 674,19	2 285,22	14 500,00	16 785,22
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>		<b>155 674,19</b>	<b>2 285,22</b>	<b>14 500,00</b>	<b>16 785,22</b>
	<b>RECETTES (b)</b>	<b>283 840,00</b>	<b>164 897,58</b>	<b>110 000,00</b>	<b>274 897,58</b>
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)		283 840,00	164 897,58	110 000,00	274 897,58

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES TRAVAUX EN PARTIE PRIVATIVE RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>283 840,00</b>	<b>164 897,58</b>	<b>110 000,00</b>	<b>274 897,58</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II 0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECEUS  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	<b>TOTAL I + II + III</b>
Part totale (4)	Dont part nette (5) I												
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
			SOUS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
			SOUS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES**  
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CT.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingenieur	A	0	1 500,00
Responsable exploitation	A	0	8 800,00
Technicien	B	0	4 100,00
Adjoint Administratif territorial	C	0	7 600,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	A C B	1	22 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.